

Guide des services informatiques offerts aux étudiants de l'Université de Montréal

Année universitaire 2026-2027



Table des matières

Table des matières	2
1 - Code d'accès	3
2 - Authentification.....	3
a) Questions de vérification.....	3
b) Authentification à deux facteurs (A2F)	4
3 - MonUdeM.....	5
4 - Mon accès UdeM	6
5 - Centre étudiant.....	7
6 - Principaux privilèges	8
a) Service intégré de micro-informatique (SIM)	8
b) Adresse courriel institutionnelle	9
c) Service de courriel institutionnel infonuagique Office365	9
d) Adresse d'acheminement du courriel	9
e) Publication au répertoire des personnes.....	10
f) Office365	10
g) Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal	10
h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques	11
i) Accès réseau en accès libre	11
j) Accès sans fil au réseau informatique.....	11
k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)	11
l) Logithèque Web	12
m) StudiUM	12
n) Eduroam	13
7 - Points de services techniques (PST)	13
8 - Retrait des privilèges.....	13
9 - Soutien aux utilisateurs	14

1 - Code d'accès

Votre code d'accès est votre identifiant unique octroyé à la création de votre compte UdeM. Jumelé à votre UNIP/mot de passe, il vous permet de vous authentifier aux services informatiques, tels que Mon accès UdeM, MonUdeM, le courriel institutionnel, le service Proxy des bibliothèques, l'accès au réseau, etc.

Le format du code d'accès est généralement composé de cinq à huit caractères, dont le premier peut être une ou deux lettres (p. ex. : AB00XXX ou p00XXXX).

En cas d'oubli de votre code d'accès, consulter la page [Authentification à nos services](#), cliquer sur le bouton **Code d'accès oublié ?** et suivre les étapes.

2 - Authentification

L'authentification est requise pour utiliser les services de l'Université. L'authentification se fait à l'aide de votre code d'accès ou votre courriel UdeM - *prénom.nom@umontreal.ca*, votre UNIP/Mot de passe suivi de l'authentification A2F.

Lors de votre premier accès, vous devez modifier votre UNIP/mot de passe temporaire. Afin que celui-ci soit valide et sécuritaire, vous devez respecter certaines [règles de validation](#). Notamment, votre UNIP/mot de passe doit être formé de 8 caractères et il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom.

Le changement de votre UNIP/mot de passe est exigé à tous les six mois afin d'assurer la protection de vos renseignements personnels. Vous pouvez toutefois le modifier en tout temps à partir de la page [Authentification à nos services](#), en cliquant sur le bouton **Modifier mon UNIP / Mot de passe**.

À noter que vous devez connaître votre UNIP/Mot de passe actuel pour faire la modification.

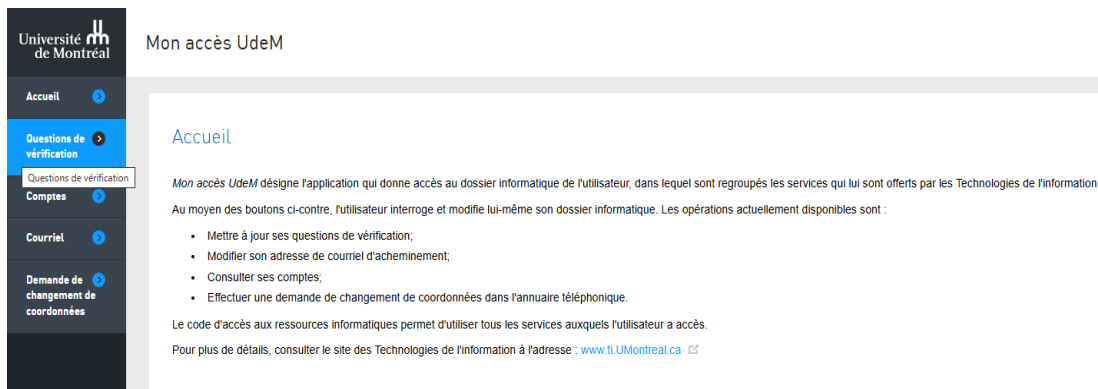
Pour savoir comment modifier votre UNIP/Mot de passe, consulter la page [Procédures de modification du mot de passe/UNIP](#).

En cas d'oubli de votre UNIP/Mot de passe, consulter la page [Authentification à nos services](#), cliquer sur le bouton **UNIP / Mot de passe oublié ?** et suivre les étapes.

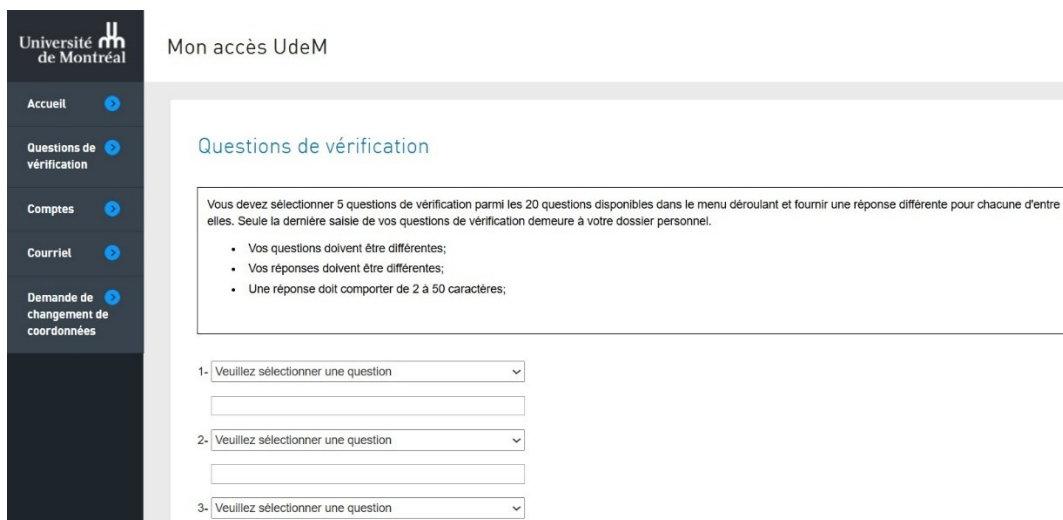
a) Questions de vérification

Pour suspendre temporairement l'authentification A2F, il est recommandé d'utiliser l'application *Questions de vérification* qui permet de gérer des questions et réponses personnelles de sécurité. Cette application web permet de suspendre temporairement l'A2F de façon autonome.

Pour accéder à l'application Questions de vérification, vous devez vous rendre sur [Mon accès UdeM](#) et vous authentifier. Cliquer ensuite sur *Questions de vérification* dans le menu de gauche.



À cette fenêtre, vous devez sélectionner 5 questions parmi celles proposées et répondre à chacune d'entre elles. Trois de ces questions devront être répondues correctement pour permettre la suspension temporaire de l'A2F.



Pour plus de détails, consulter la page [Questions de vérification](#).

b) Authentification à deux facteurs (A2F)

L'authentification à deux facteurs (A2F) permet de vérifier que vous êtes bien la personne que vous prétendez être lorsque vous vous connectez à des services en ligne importants. Elle ajoute un niveau de sécurité supplémentaire à votre compte de l'Université de Montréal.

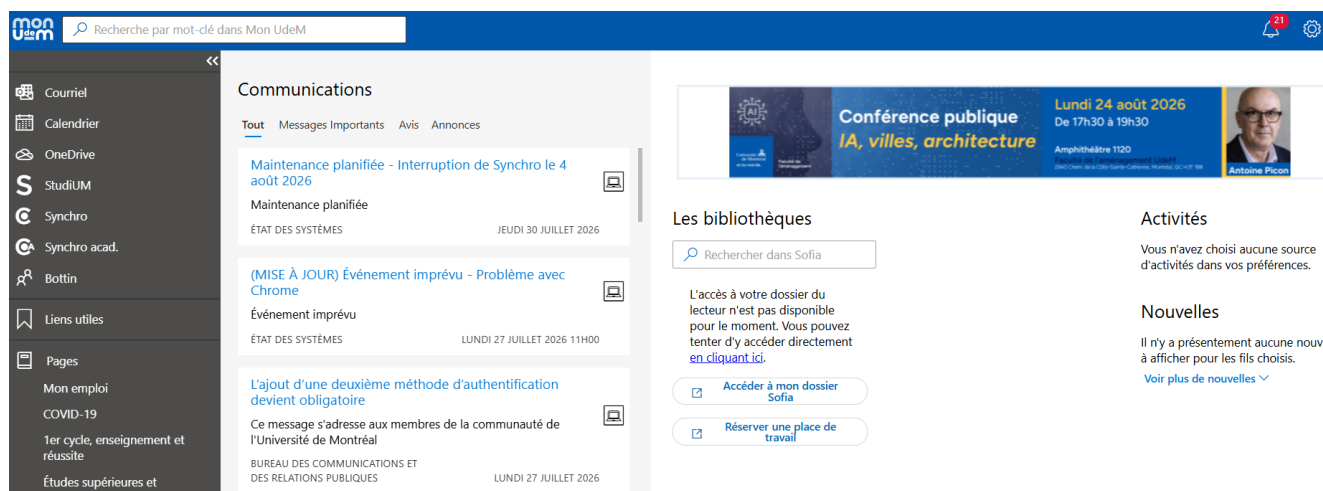
Le 2e facteur d'authentification est un code numérique qui est ajouté à votre code d'accès et votre mot de passe pour vous authentifier aux divers systèmes informatiques de l'Université. Ce code numérique vous sera demandé aléatoirement quand vous vous brancherez à un système qui utilise cette fonction, comme le VPN ou vos courriels sur Office365.

Pour plus de détails, consulter la [page d'information A2F](#).

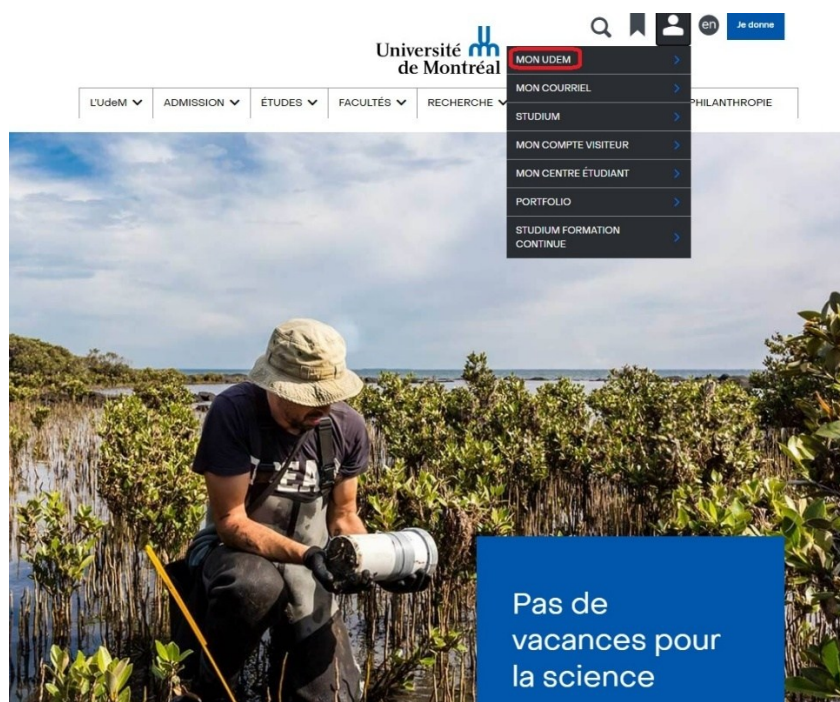
3 - MonUdeM

À l'aide d'une interface web et d'une application mobile (iOS et Android), *MonUdeM* propose une plateforme regroupant l'essentiel des communications institutionnelles et des outils pour fonctionner au quotidien à l'UdeM, tant pour les étudiants que pour les employés.

L'accès à MonUdeM se fait par le lien <https://monudem.umontreal.ca/>. Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Vous pouvez également accéder à *MonUdeM* par la page d'accueil de l'[Université de Montréal](https://www.umontreal.ca/). Vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *MonUdeM* dans la liste déroulante.



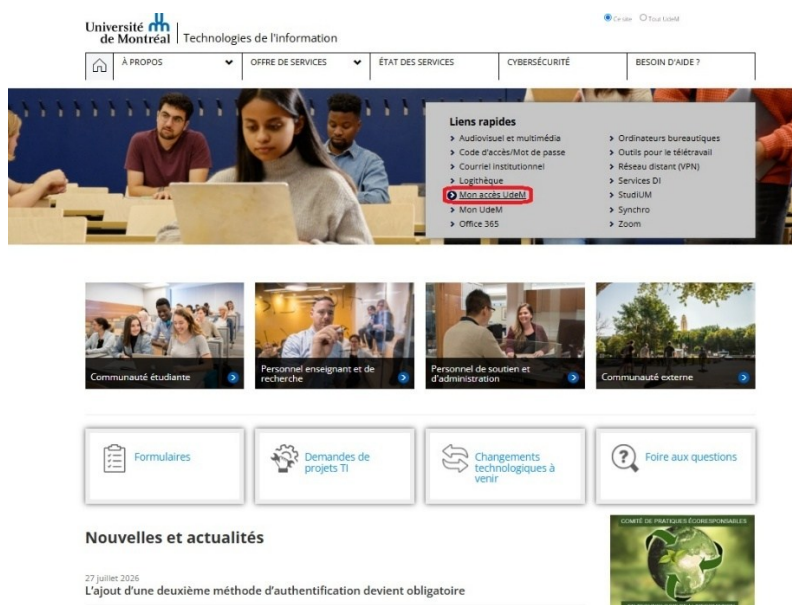
4 - Mon accès UdeM

[Mon accès UdeM](#) est l'application qui vous permet de gérer votre compte SIM (pour l'accès au Libre-Service Synchro, au courriel institutionnel, à MonUdeM).

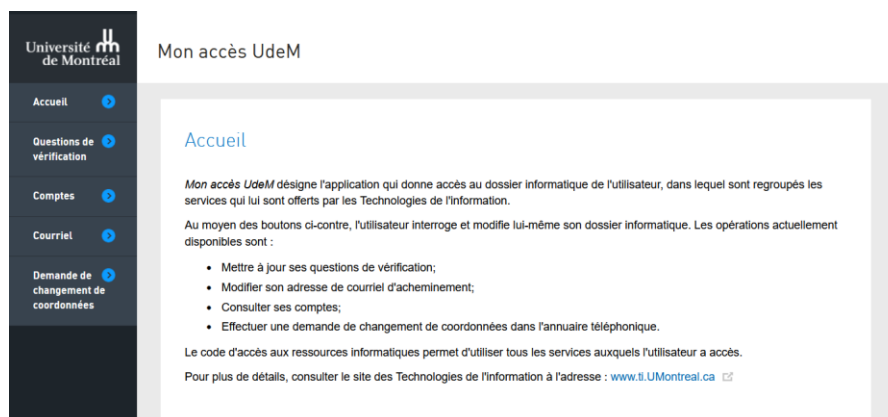
À partir de cette application, il est possible de :

- consulter son adresse de courriel institutionnelle (@umontreal.ca) ;
- ajouter, modifier ou supprimer son adresse d'acheminement du courriel ;
- consulter son compte SIM ;
- gérer ses questions de vérifications.

Vous pouvez y accéder par le lien *Mon accès UdeM* de la page web des [Technologies de l'information](#).



Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



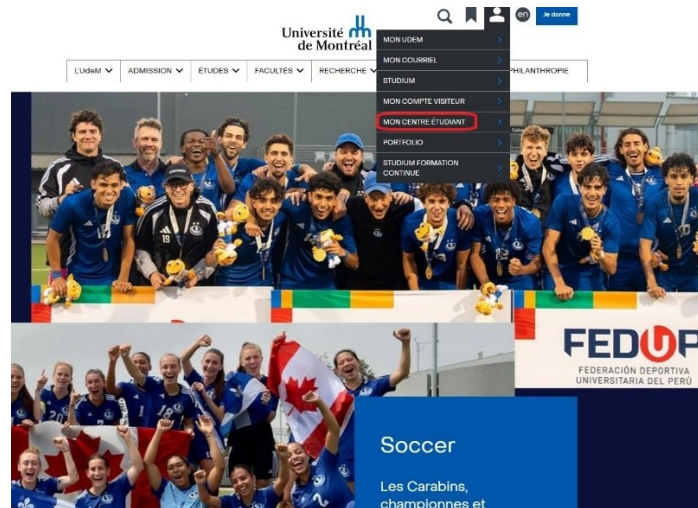
Pour plus de détails, consulter la fiche de service [Mon accès UdeM](#).

5 - Centre étudiant

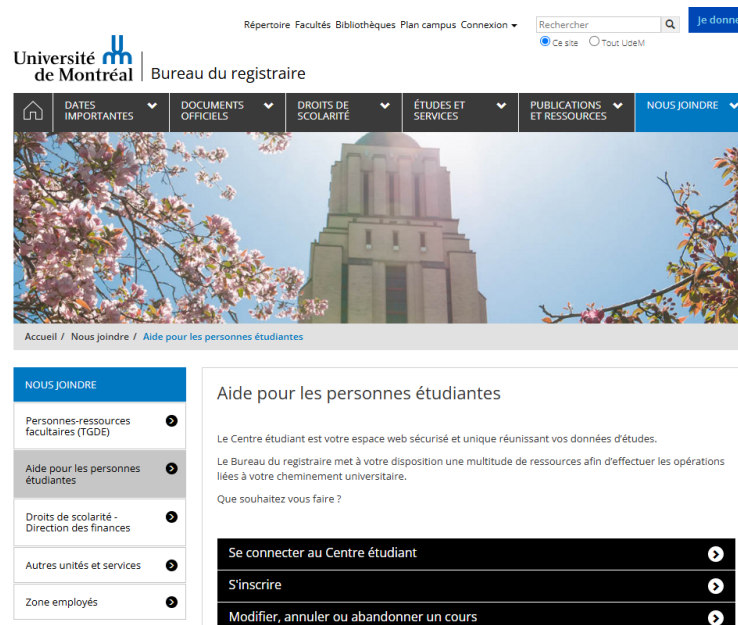
Le Centre étudiant réunit vos données d'études. Cette application vous permet de consulter vos informations et d'effectuer des transactions en ligne, telles que :

- Trouver votre matricule;
- Modifier vos coordonnées;
- Consulter votre relevé de compte;
- Compléter et suivre votre inscription.

Pour accéder au *Centre étudiant* à partir de la page d'accueil de l'[Université de Montréal](https://www.umontreal.ca), vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *Mon Centre étudiant*.



Pour en apprendre davantage sur le Centre étudiant, consultez le site du [Bureau du registraire](https://www.umontreal.ca/bureau-du-registraire).



6 - Principaux privilèges

L'utilisation des ressources informatiques doit essentiellement servir à la réalisation de la mission de l'Université de Montréal. Ces privilèges ne doivent, en aucun cas, être utilisés pour un usage personnel, commercial, de publicité ou de sollicitation, sous peine de retrait immédiat des services concernés.

Consulter la [Politique de sécurité de l'information](#).

a) Service intégré de micro-informatique (SIM)

Lors de votre inscription, l'accès intranet universitaire vous a été accordé par le biais de l'accès SIM. Cet abonnement vous permettra d'accéder à différents services auxquels vous serez abonné tout au long de vos études, et ce grâce à votre code d'accès et à votre UNIP/mot de passe.

Il est possible que vous ne soyez pas en mesure de vous authentifier dès votre inscription. Cette situation peut se produire dans le cas où le traitement de votre dossier ne soit pas complété ou qu'une erreur se soit produite dans votre dossier. Par conséquent, l'abonnement automatique à SIM ne peut être complété au moment de votre inscription aux cours.

Vous pouvez vérifier votre abonnement au service intégré de micro-informatique SIM en utilisant l'application [Mon accès UdeM](#). Après authentification, cliquer sur la rubrique « Comptes ». Votre abonnement à SIM apparaît dans la section *Liste de comptes*.

Mon accès UdeM

Consultation de comptes

Identification

Code d'accès

Matricule

Nom et prénom

Statuts

Employé

Étudiant inactif

Liste de comptes

Environnement	Type	Code d'accès	Actif	
Service intégré de microinformatique (SIM)	Utilisateur		☒	Consulter

b) Adresse courriel institutionnelle

Lors de votre inscription, l'Université vous attribue une adresse courriel institutionnelle sous la forme *prenom.nom@umontreal.ca*. C'est l'adresse courriel que l'Université utilise pour communiquer avec vous. C'est aussi cette adresse qui sera publiée dans l'[annuaire téléphonique des personnes](#).

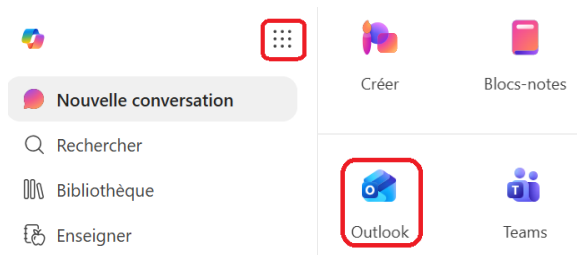
c) Service de courriel institutionnel infonuagique Office365

Le service de courriel institutionnel infonuagique permet aux étudiants de bénéficier d'une adresse courriel de l'Université de Montréal, habituellement sous la forme *prenom.nom@umontreal.ca*, et d'une boîte aux lettres sous *Office365*.

Pour accéder à la boîte aux lettres offerte par l'Université de Montréal, suivre le lien <http://o365.umontreal.ca/>.

Vous devez vous authentifier à l'aide de votre adresse courriel de l'UdeM (*prénom.nom@umontreal.ca*), votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.

Dans le menu de gauche, cliquer sur le « Lanceur d'applications » et ensuite sur la tuile « Outlook » pour ouvrir votre boîte aux lettres.



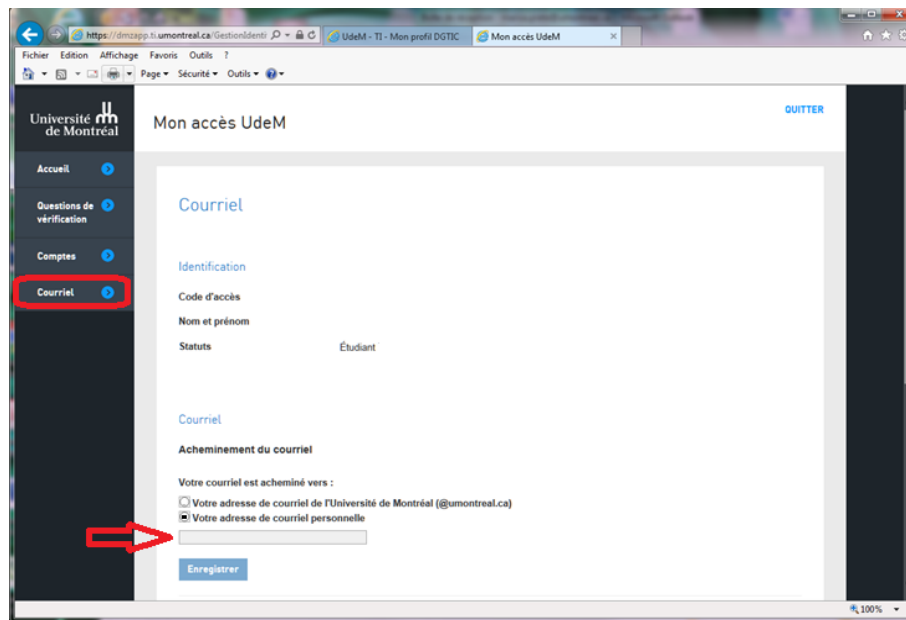
Veuillez noter que la taille maximale de la boîte aux lettres est de 50 Go et la taille maximale des pièces jointes est de 25 mégaoctets.

Pour plus de détails, consulter la fiche de service [Courriel institutionnel infonuagique](#).

d) Adresse d'acheminement du courriel

Veuillez noter que l'acheminement de courriels est permis seulement si votre statut, à l'Université, est exclusivement *Étudiant*. Pour plus de détails, consulter la [Directive sur l'utilisation du courriel](#) (6.1.4.).

Cette option permet de faire suivre le courriel institutionnel vers une adresse courriel personnelle. Pour ajouter une adresse d'acheminement du courriel, vous devez accéder à [Mon accès UdeM](#), sélectionner la rubrique *Courriel*, inscrire votre adresse courriel personnelle dans la section *Acheminement du courriel* et cliquer sur le bouton *Enregistrer*.



Lors d'une redirection du courriel vers une adresse courriel personnelle, les messages envoyés à votre adresse courriel institutionnelle sont dirigés vers l'adresse d'acheminement. Aucun message n'est sauvegardé dans votre boîte aux lettres de l'Université de Montréal.

e) Publication au répertoire des personnes

Toute personne, dont le statut est actif à l'Université de Montréal, voit ses coordonnées publiées dans l'[annuaire téléphonique des personnes](#).

f) Office365

Microsoft Office365 est un service offert à la communauté universitaire. L'offre comprend plusieurs applications, dont la suite *Microsoft Office*, le service de courriel institutionnel infonuagique, Teams, Forms, l'espace de stockage *OneDrive*.

Pour accéder à Office365 de l'Université de Montréal, vous devez vous authentifier à la page <http://o365.umontreal.ca> à l'aide de votre adresse courriel de l'UdeM, votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.

Pour plus de détails, consulter la [fiche de service Office 365](#).

g) Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal

Plusieurs départements ou facultés mettent à la disposition de leurs étudiants des [locaux munis d'ordinateurs](#). D'autres postes de travail sont aussi disponibles dans [les bibliothèques](#).

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent de vous authentifier.

h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques

Les membres de la communauté universitaire peuvent profiter du service de prêt de matériel informatique au comptoir de certaines bibliothèques. Cependant, les ordinateurs portables sont uniquement prêtés pour utilisation à l'intérieur de la bibliothèque.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent de vous authentifier sur les appareils.

Pour plus de détails, consulter la page [Ressources informatiques](#) des bibliothèques.

i) Accès réseau en accès libre

L'Université de Montréal offre un service de prises réseau en accès libre aux étudiants disposant d'un ordinateur portable. La majorité des salles de cours sont dotées de telles prises. Les prises réseau de type privé, comme celles disponibles dans les bureaux, ne permettent pas le branchement d'ordinateurs personnels. Seuls les postes autorisés peuvent s'y brancher.

L'utilisation d'une prise réseau en accès libre permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

j) Accès sans fil au réseau informatique

L'Université de Montréal offre un service d'accès sans fil aux étudiants de l'Université. Des bornes d'accès sont déployées dans la majorité des pavillons. L'utilisation du réseau sans fil permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)

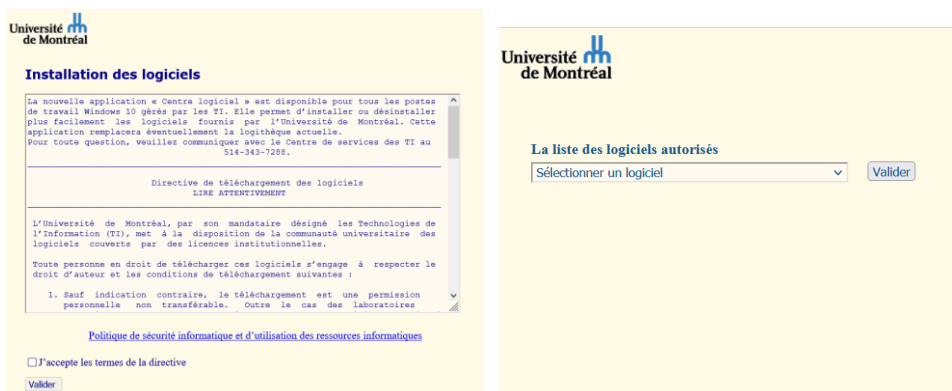
Le service *Proxy*, offert par les Bibliothèques, permet un accès direct aux ressources documentaires des bibliothèques à partir d'un appareil qui n'est pas branché au réseau campus. La majorité des ressources électroniques (périodiques, bases de données et données numériques) offertes consistent en des abonnements régis par des contrats de licences et dont l'utilisation est réservée à la communauté universitaire. Le service *Proxy* permet aux utilisateurs d'accéder à ces ressources de l'extérieur du campus. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter des périodiques électroniques à partir de votre domicile.

Tout étudiant ou membre du personnel est autorisé à utiliser le service *Proxy*. Il n'est pas nécessaire de s'abonner à ce service. Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder, après avoir configuré votre navigateur. Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#) et les [informations pour effectuer la configuration](#).

I) Logithèque Web

Ce service permet de télécharger et d'installer les logiciels qui y sont disponibles. Les étudiants peuvent télécharger sur leur ordinateur personnel (à partir du campus ou du domicile) des produits de la logithèque, tel que le logiciel antivirus.

Vous pouvez accéder à la logithèque par le lien suivant : <https://logitheque.ti.umontreal.ca/>. Votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F vous permettent d'y accéder.

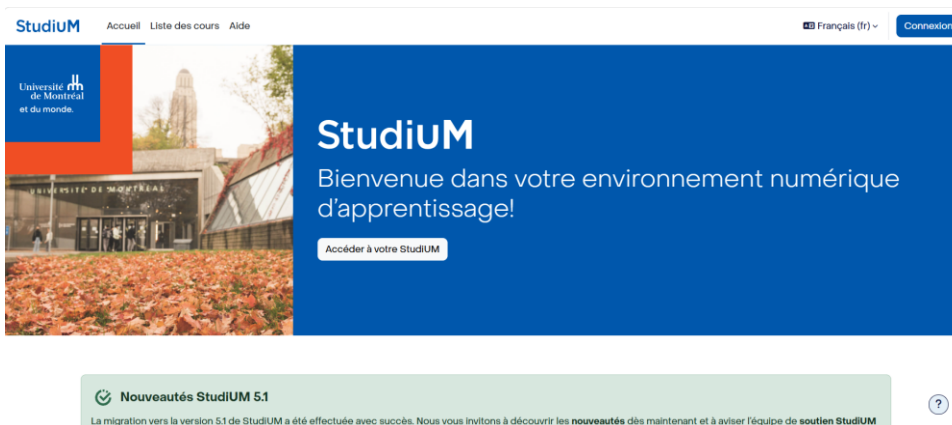


Pour plus d'information, consulter la [documentation du service](#).

m) StudiUM

L'Université de Montréal met à la disposition des étudiants un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration, *StudiUM*.

Cet environnement peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir des pratiques et des activités.



Pour accéder à cet environnement, vous devez utiliser l'adresse studium.umontreal.ca et vous y authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et le code d'authentification A2F, si vous n'êtes pas connecté au réseau de l'UdeM.

Pour plus d'information, consulter la [documentation du service](#).

n) Eduroam

L'Université de Montréal est membre de la [communauté Eduroam \(EDUcation RoaMing\)](#)  qui regroupe plusieurs milliers d'institutions d'enseignement. Ces institutions offrent le même service d'authentification à un réseau sans fil public et sécurisé vers l'Internet.

Ce service permet à tout employé et étudiant de l'Université de Montréal, possédant un compte actif, de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de toutes les institutions membres en utilisant ses identifiants de l'UdeM (code d'accès et UNIP/mot de passe). Il permet également à tout employé et étudiant d'une institution membre d'*Eduroam* de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de l'Université de Montréal, en utilisant les identifiants de son établissement.

Seuls les employés et étudiants d'une institution membres ont accès à ce réseau. Il permet uniquement une connexion à Internet. Les ressources internes de l'Université de Montréal ne sont pas accessibles par ce réseau.

Pour plus d'information, consulter la [documentation du service](#).

7 - Points de services techniques (PST)

Les [Points de services techniques](#) (PST) offrent un service de prêt d'équipement audiovisuel et informatique. Ce service permet aux utilisateurs d'emprunter les équipements audiovisuels et multimédias disponibles dans les PST des Technologies de l'information, conformément à la politique de prêt d'équipement.

Veuillez vous référer au site web des PST pour connaître les [coordonnées ainsi que les heures d'ouverture](#), selon les différents pavillons.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

8 - Retrait des privilèges

Au début du deuxième trimestre sans inscription, certains services informatiques sont retirés automatiquement et sans avertissement, dont le service Proxy des bibliothèques. Au cours du 4^e trimestre sans inscription, le statut d'étudiant est retiré, entraînant le retrait de tous les services informatiques de l'UdeM. Un avis d'inactivation des services informatiques est envoyé à votre adresse courriel institutionnelle. Cet avis sera répété hebdomadairement, quatre semaines avant la date d'inactivation des services informatiques.

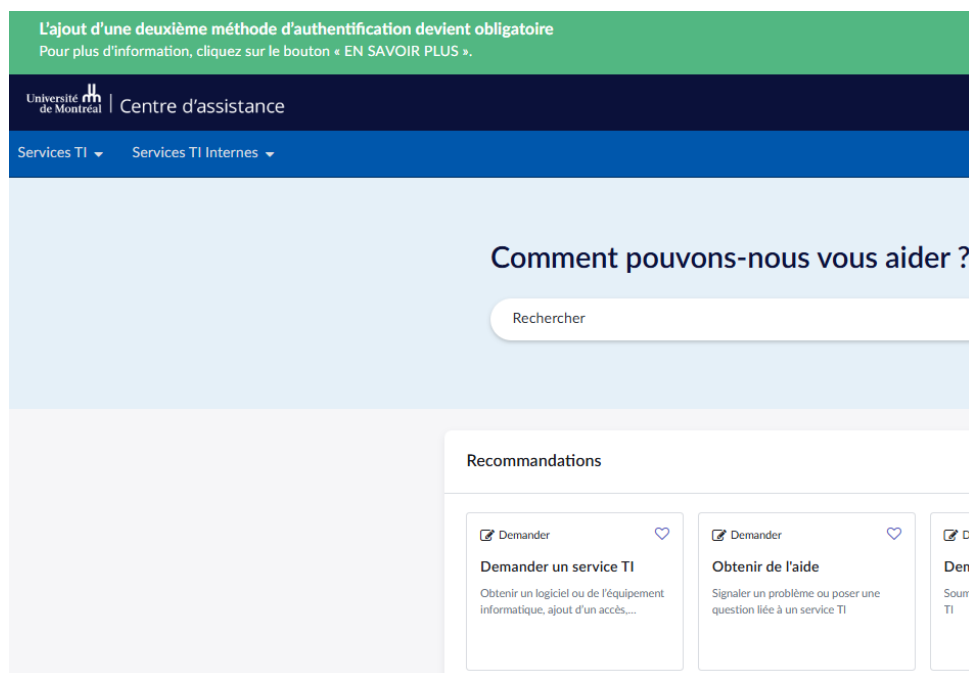
Pour plus d'information, consulter les informations relatives aux [règles d'inactivation et de retrait des privilèges](#).

9 - Soutien aux utilisateurs

Le site web des [Technologies de l'information](#) contient l'ensemble des informations relatives aux services offerts.

Pour obtenir du soutien informatique, vous pouvez :

- Transmettre une demande par le formulaire [Obtenir de l'aide](#) sur le [Centre d'assistance](#).



- Utiliser le service de clavardage accessible à l'adresse clavardage.ti.umontreal.ca.
- Téléphoner au 514-343-7288 pour obtenir de l'aide d'un technicien selon les [horaires d'ouverture](#) du Centre de services.